



❖ Hauts-jets avec cépées d'arbustes

3. Cas des haies en bordure de route/chemin :

❖ Description :

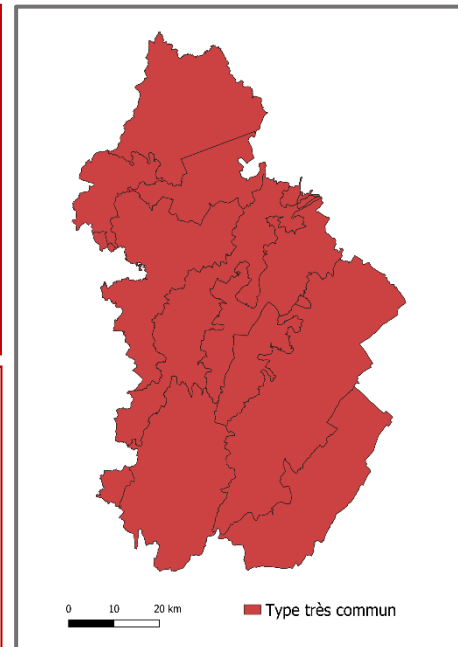
Les cépées et les branches latérales des haut-jets sont taillées latéralement jusqu'à 5-7m de hauteur afin de limiter l'emprise de la haie à sa base. Les strates buissonnante et arbustive restent denses, continues et apparaissent comme un « mur végétal ». Le noisetier, le charme et l'érable champêtre accentuent cet aspect de « mur végétal » par un feuillage dense et réparti sur l'axe vertical de la coupe.

Au-dessus, les branches des houppiers se développent, donnant à la haie une forme générale de champignon.

❖ Contexte :

Cette forme en champignon est particulièrement accentuée pour les taillis sous futaie présents en bordure de route et/ou de chemins. La taille latérale est faite à l'épareuse ou au lamier à fléaux et à scie (pour les branches des arbres), généralement jusqu'à une hauteur supérieure à celle des haies donnant sur les parcelles agricoles. Cette taille latérale régulière densifie le feuillage.

Particularité : en Petite Montagne, la taille en champignon est également accentuée sur certaines haies intraparcellaires lorsque la topographie est plate.



❖ Préconisations de gestion :

Maintien

- Ce type de haie demande un entretien régulier pour limiter son emprise et répondre à des enjeux de sécurité et de visibilité.

Modalités de gestion :

Gestion par une taille latérale régulière (**fiche 1**)

Recommandations pour suivre une gestion raisonnée et écologique :

- ➔ La taille d'entretien doit être effectuée si possible bisannuellement : les jeunes pousses ne fleurissent et ne fructifient qu'à partir de leur seconde année de végétation.
- ➔ La taille latérale des grosses branches d'arbres doit être reprise à la tronçonneuse, ou à la scie pour éliminer les chicots

Restauration

- La taille latérale répétée peut affaiblir certaines essences à long terme (ex : noisetier). Pour rajeunir et ramener de la vigueur, un recépage par tronçon pourrait être conduit.

Modalités de gestion :

Recépage par tronçon à effectuer lors des renouvellements de clôtures ou autres travaux (**fiche 2**)

La gestion des haies en bordure de voiries est généralement sous la responsabilité des communes ou des associations foncières. L'entretien peut être délégué à des entreprises d'élagage. Pour améliorer la gestion générale, par la conduite et la fréquence de taille, une charte de bonnes pratiques établissant un plan de gestion à l'échelle de la commune pourrait être travaillée et élaborée avec les élus et les entreprises prestataires.

Pour en savoir + : un exemple de charte proposé par l'ATBVB, pour le bassin du Trévalo (59) est présenté sur le site suivant : <http://atbvb.fr/journees-techniques/atbvb-regeneration-naturelle-du-bocage-pratique-gestion-et-retours-d-experience>



Revermont



Plaines & Vallées du Doubs,...



Plaines & Vallées du Doubs,...



Premier Plateau



Val d'Amour



Bresse